

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2025

---

LUTTER CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE - (N° 1237)

## AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par

Mme Garin, M. Tavernier, M. Peytavie, M. Davi, Mme Sandrine Rousseau et Mme Simonnet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.